

Janina Czerniatowicz

La Réception de la poésie grecque dans la Pologne des XVIe et XVIIe siècles

Literary Studies in Poland 15, 81-91

1986

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Janina Czerniatowicz

La Réception de la poésie grecque dans la Pologne des XVI^e – XVII^e siècles*

Avec la culture latine, la littérature polonaise de l'époque de la Renaissance a absorbé également, dans une certaine mesure, la science et la culture grecques, et ce, soit au travers de traductions latines, soit directement à partir de textes écrits en grec, imprimés ou commentés par des cours. Outre les disciplines scientifiques qui ont pris leur départ à partir des sources grecques, à l'exemple des foyers de l'humanisme de cette époque, les belles lettres aussi ont participé à cette réception.

L'objet de ce travail, ce sont les manifestations de l'intérêt porté à la littérature grecque, et particulièrement à ses genres poétiques – ainsi que les méthodes empruntées pour sa réception. La totalité de ce phénomène, dans le domaine de la science et de la culture grecque, nous l'appellerons grécistique, a eu égard à la diversité des formes que cet intérêt a revêtues. Par ce terme, nous comprendrons donc le traitement des textes grecs sous diverses formes: édition de texte, traduction, imitation, commentaire, démarches auxiliaires servant la connaissance de la langue et du monde de l'Antiquité, l'enseignement, la production de l'édition, la collection des textes, leur circulation, les études linguistiques et littéraires.

Ce processus s'est fait à partir des grands centres de ces courants nouveaux qui s'étaient surtout concentrés en Italie, où la «découverte» de la littérature grecque avait ébloui les humanistes

* Ce texte constitue le chapitre d'introduction du livre: *Recepcja poezji greckiej w Polsce XVI–XVII wieku*, Wrocław 1966.

et avait fait de la langue grecque un élément indispensable d'une bonne éducation. C'est là qu'on a commencé à traduire en latin, à collectionner des manuscrits, à éditer des textes. L'activité extraordinairement intense dans la sphère de la traduction a donné naissance à des points de vue divergents sur la conception de celle-ci.

Nos humanités qui s'étaient familiarisés, par leurs études en Italie, avec les nouvelles directions prises par l'éducation – lesquelles n'englobaient plus seulement la littérature latine, mais aussi la grecque – ont rapporté en Pologne, y ont acclimaté cet intérêt pour la culture grecque. Après cette époque de l'introduction de la connaissance de cette langue, et après différentes tentatives de familiarisation avec les oeuvres grecques à travers de traductions latines, la Pologne est entrée, vers la moitié du XVI^e siècle, dans l'époque d'une certaine continuité de réception des lettres grecques, tout en y opérant un choix fondamental. Dans le domaine de la prose, on a préféré les écrivains-moralistes et les oeuvres à la thématique narrative qui renvoyait parfois à l'actualité sociale ou politique. Plutarque, Lucien, certaines manifestations romanesques comme *Les Ethiopiennes* d'Héliodore, Isocrate et, dans une moindre mesure, Démosthène ont exercé un attrait qui ne s'éteignait pas. En poésie, on a accordé un grand intérêt à ce qu'on appelle maintenant les formes mineures: bucoliques, anacréontiques, épigrammes.

La réception des lettres grecques a donné lieu à la connaissance des genres et des formes de la prose littéraire tels que le traité moral ou pédagogique, le dialogue, l'apophtegme, le récit biographique; en poésie fut introduite la connaissance de l'épopée, du drame, de l'épigramme, de l'anacréontique et de l'idylle, et des contenus afférents.

Le processus de cette réception s'est accompli selon des voies nombreuses, à travers les traductions latines, les traductions et les imitations en polonais, l'étude de la langue, l'exégèse des textes originaux, leur impression, et, enfin, par l'accumulation d'oeuvres grecques originales ou traduites. L'examen des méthodes d'approche des textes grecs nous donne l'image du passage d'une traduction latine philologique à une traduction polonaise libre, et même au remaniement polonisé, quoiqu'il y ait aussi des exemples sporadiques de restitution fidèle de l'original. On est rarement sorti de ces

formes le plus souvent littéraires pour entrer dans le domaine des travaux strictement philologiques. Ceux-ci, nous les trouvons chez Józef Strusiek, un des nos éminents médecins de la Renaissance, qui, dans les traductions en latin de Galien s'est livré à une critique du texte, en se souciant de la correction de la traduction. Nous les trouvons aussi chez Kochanowski qui a recréé le texte de la traduction cicéronienne des *Phénomènes* d'Aratos sur la base du texte grec. Nous la trouvons, enfin, dans les initiatives prises par Szymonowic en matière d'édition. Parmi les travaux strictement philologiques, il faut également compter les traductions en latin qui exigeaient une pleine connaissance des deux langues et qui s'efforçaient de restituer fidèlement le texte original. Parmi les travaux les plus importants, il convient de citer ceux de M. Kromer et de S. Hozjusz (des traductions de plusieurs lettres de Jean Chrysostome), de S. Marycjusz (traducteur de Démosthène), de S. Warszewicki (traducteur du roman d'Héliodore), de F. Masłowski et de S. Iłowski (traducteurs d'oeuvres rhétoriques de Demetrios) ou de J. Grodecjusz (la Cathéchèse de Cyrille de Jeruzalem) et de S. Birkowski (traducteur de textes rhétoriques de Dionisos d'Halicarnasse).

En Pologne, la réception des lettres grecques s'est surtout faite sous forme de traductions diverses. Aussi devons-nous nous arrêter un peu à ce problème de la traduction.

En faisant la connaissance, de la littérature grecque à partir des centres de l'humanisme européens et en greffant cette connaissance sur le sol national, nos humanistes ont également adopté des méthodes diverses de traduction.

Le concept même de traduction qui se précisa dans la Rome antique dans les déclarations de Cicéron, d'Horace et qui a été pensé à la fin de l'Antiquité par saint Jérôme comme une restitution fidèle du contenu et de la forme qui l'accompagne, ce concept a changé de position au Moyen Age, il est devenu la version verbale, le «mot à mot» qui allait même parfois jusqu'à détruire de sens du texte. La conception classique primitive s'est manifestée à nouveau à l'époque de la Renaissance lorsqu'on s'est mis à adapter la littérature antique gréco-latine, et ensuite les littératures grecque et latine aux langues nationales; mais alors sont nées des divergences, des différenciations dans la conception

et les méthodes de la traduction. On a distingué le domaine des textes bibliques ou l'on a continué à exiger une traduction littérale (quoique, visiblement, il y ait eu parfois dans ce domaine aussi des hésitations quant au degré de littéralité) et des tentatives d'application du postulat de st Jérôme qui mettaient au premier plan le souci d'une restitution fidèle du sens. A côté de cette direction – celle d'une traduction philologique fidèle qu'on a également appliquée dans les traductions latines d'oeuvres au contenu strictement scientifique (d'Aristote, de Ptolémée, de Galien etc.), sont apparues de nouvelles tendances qui voulaient saisir le contenu et l'exprimer dans des correspondants équivalents à la langue originale. Une distinction supplémentaire est survenue ici à travers l'introduction graduelle d'une totale liberté dans la traduction des oeuvres littéraires. C'est ainsi que ces humanistes allemands qui vivaient tous deux au XV^e siècle, Heinrich Steinhöwel (traducteur d'Esope et du roman *Appolonius, roi de Tyr*) et Albrecht von Eyb (dans des traductions de plusieurs comédies de Plaute) ont transformé l'original à leur façon, en s'efforçant de le rendre accessible à la compréhension des lecteurs et en traitant le travail du traducteur comme un moyen d'éducation et d'enrichissement de la langue nationale. Une telle conception du rôle du traducteur s'est généralisée dans la France du XVI^e siècle et elle s'est exprimée dans la thèse d'E. Dolet¹ et dans les Arts poétiques de J. Du Bellay², de Th. Sibilet³, et de J. Peletier⁴ qui ont développé des points de vue semblables. L'oeuvre étrangère ne devait être qu'un recueil de matériaux à l'usage du traducteur ou du poète dont la tâche consistait, non en une restitution fidèle de l'oeuvre traduite ou du modèle imité, mais en une exploitation de ce matériau pour l'enrichissement et la formation de la littérature nationale.

Le problème de la traduction dans les arts poétiques du XVI^e siècle n'est apparu qu'occasionnellement comme une conséquence des règles qui y avaient été fixées. En effet, la traduction ne

¹ E. Dolet, *Manière de bien traduire d'une langue en l'autre*, vers 1540.

² J. Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française*, 1549, ainsi que sa préface au recueil de poésies *L'Olive*, 1549.

³ T. Sibilet, *Art poétique françois pour l'instruction des jeunes studieux...*, Paris 1548 (il est une autre version du nom de l'auteur: Sebillet).

⁴ J. Peletier, *L'Art poétique... departi an deus livres*, Lyon 1555.

faisait pas partie des principes discutés dans ces arts poétiques, elle apparaissait parfois comme une des formes de l'éducation d'un poète. On a adopté comme principe fondamental l'imitation des chefs d'oeuvre de l'Antiquité — l'*imitatio* — qui consistait en une connaissance aussi proche que possible de ces oeuvres, en une convivialité avec elles et en un recours à ces sources. Il ne doit pas nous être indifférent qu'un des principaux arts poétiques de la Renaissance, celui d'Angelo Poliziano porte l'appellation *Nutricia - Sylva cui titulus Nutricia. Argumentum de poetica et poetis*.

Le terme dont ne cessent de faire usage ces arts poétiques — *imitatio* — ressort dans une double signification: il correspond à la *μιμησις* d'Aristote, désignant l'essence de l'art poétique — représentation de choses inventées à l'exemple des choses vraies — et, dans une deuxième signification, il concerne la méthode de constitution de l'art poétique à travers la conformation à un modèle (c'est ce qu'indiquent entre autres les arts poétiques de J. C. Scaliger⁵ et de J. Pontanus⁶. C'est dans ce sens exclusif que Du Bellay a utilisé les termes 'imitation, imiter' dans sa *Défense et Illustration de la langue française* qui a exercé une si grande influence sur le développement de la littérature française en définissant le rapport aux modèles et en exigeant une création littéraire dans la langue nationale.

Pontanus a résumé les opinions des auteurs d'arts poétiques et il a désigné la traduction du grec en latin et l'inverse comme étant une des façons d'éduquer le style poétique, une façon qui permet de bien se familiariser avec les éléments du style et qui fournit la matière de cette *imitatio*. A la moitié du XVI^e siècle, en plein élan émancipateur des langues nationales, cette méthode a revêtu des formes spécifiques. Cette direction a été jalonnée par des poètes précoces. Marc Jérôme Vida exige qu'«on apporte des riches dépouilles dans sa patrie»:

[...] veteres Argivaque regna
Explorare oculis, et opinam avertere gazam
In Latium atque domum laetum spolia ampla referre⁷.

⁵ J. C. Scaliger, *Poeticæ libri VII*, L. V, 1: «De imitatione et iudicio».

⁶ J. Pontanus, *Poeticarum institutionum libri III*, L. I, 10: «De imitatione et quenam quoque pacto imitanda».

⁷ M. H. Vida, *De arte poetica*, L. I, 14.

On en trouve un écho ultérieur chez Du Bellay qui écrit dans *Défense...* (L. II, chap. II) à propos de la langue française: «le moyen de l'enrichir et illustrer, qui est l'imitation des Grecs et Romains» – et c'est aussi ce qu'exigera Pontanus (L. I, 10): «ut illustria quaedam exempla proponamus [...] et [...] ad nostra scripta transferamus».

Voilà que ce postulat de l'imitation et du recours aux modèles a pour effet que la traduction, fût-elle assignée à un modeste rôle auxiliaire, commence à prendre une part sensible à l'activité de l'imitation et qu'elle introduit dans la littérature nationale des textes antiques qui sont, soit traduits fidèlement, soit modifiés ou carrément remaniés. Cela eut une influence par ailleurs sur le traitement de la traduction en tant qu'adaptation d'une oeuvre traduite pour les besoins du milieu national.

Quoique, par la nature des choses, les arts poétiques ne se soient pas occupés de la technique de la traduction, qu'ils se soient limités, comme je l'ai mentionné, à indiquer son rôle modeste d'exercice, malgré tout, ces arts poétiques ont indiqué la voie de nouvelles formes de travail littéraire. En effet, une conception avait vu le jour, que Du Bellay reconnaissait: il ne faut pas traduire les oeuvres poétiques, car la beauté de leur texte original est intransposable; on comprenait cependant que les traductions fussent utiles à ceux qui n'avaient pas la possibilité de se familiariser avec les originaux.

Des érudits de cette époque, spécialistes des textes antiques, ont pu formuler sous diverses formes une conception adéquate de la traduction. Pour dépister ces conceptions, il faudrait examiner sur un long espace de temps les préfaces que ces érudits ont écrites pour leurs traductions. Comme, cependant, on voit croître, en ce XVI^e siècle, l'intérêt pour les textes bibliques, qu'on voit se multiplier les éditions et les traductions de grec en latin et dans les langues nationales, et ces oeuvres être soumises à une étude exceptionnellement attentive et à une critique sévère, il est par conséquent extrêmement facile de saisir les opinions émises sur la traduction au sens propre de ce mot. Nous trouvons justement définition claire des types de traduction dans un opuscule qui s'occupe, pour la première fois, de ce qu'on appelle une introduction aux études bibliques. Son auteur, Sixte de Sienne, cite dans cette

Bibliotheca sancta (Venise 1566), au chapitre intitulé «De translatione sancta», les deux types de traduction: il recommande la traduction littérale, fidèle des textes bibliques:

Fideli interpreti debitum et necessitas incumbit, ut verbum de verbo fidelissime reddat [...] propter verborum ordinem et innumera mysteriorum sacramenta [...] cette traduction s'oppose à celle des auteurs laïcs chez qui] summa sit laus, ut non verbum de verbo (id enim saepe absurdam reddit translationem) sed sensum de sensu apposite et eleganter exprimat (pp. 64–65).

De ces deux types différents de traduction, le dernier était appliqué dans les traductions de grec en latin: par contre dans les élaborations en langue nationale, on assistait à la fusion de l'intention de traduction et de la règle de l'*imitatio*, ce qui menait à une traduction libre qui modifiait, remaniait l'oeuvre originale ou bien à une introduction, dans des oeuvres propres de parties empruntées à des textes antiques.

Le problème de la traduction, en Pologne reflète la situation régnant dans les centres européens. Déjà dans le chapitre d'introduction d'un traité – écrit en latin, sur l'orthographe polonaise – de Jakub Parkoszowic (vers 1440), un anonyme attire l'attention sur ce fait: la pensée de l'original doit parfois être rendue par des expressions, une construction différentes, conformément aux particularités de la langue donnée; il exige qu'on ne traduise pas mot à mot, mais qu'on rende fidèlement le vrai sens du texte, et il s'en réfère à l'opinion de saint Jérôme, de Cicéron et d'Horace⁸. Au XVI^e siècle, dans l'adaptation du Pseudo-Lucien *Dialog Pali-nura z Charonem* (*Le dialogue de P. et de Ch.*) et *Żywot Ezepa* (*La Vie d'E.*) faites par Biernat de Lublin nous percevons déjà l'influence des conceptions libérales de Steinhöwel. Et depuis la moitié du XVI^e siècle, les traductions polonaises de Plutarque, de Lucien, des épigrammes, des anacréontiques, des idylles indiquent une généralisation de la tendance à une plus grande liberté allant jusqu'à l'adaptation et aux remaniements au nom du principe d'*imitatio*.

Ici et là, on peut trouver des déclarations de nos écrivains à propos des profits que peut tirer le polonais des traductions

⁸ Cité par P. Grzegorzcyk, «Problematyka tłumaczeń» (Les Problèmes des traductions). [dans:] *O sztuce tłumaczenia*, Wrocław 1956, pp. 450–451.

à partir de ces langues étrangères⁹. Les difficultés de la traduction sont plus souvent commentées par les biblistes qui sont aux prises avec la discipline de la traduction fidèle, littérale des textes sacrés et avec les exigences de la langue nationale. Les uns ne disent rien de l'activité même de la traduction, les autres ne parlent que de la traduction littérale. Deux déclarations de la moitié du XVI^e siècle éclairent davantage en nous montrant ce qu'on savait chez nous des types de traduction en nous montrant ce qu'on savait chez nous des types de traduction et en nous désignant les conceptions dominantes.

Simon Marycjusz, traducteur de Démosthène, explique dans sa préface à la traduction latine du discours *De pace* (1546) qu'il a choisi un type intermédiaire entre la paraphrase et la traduction littérale, qu'il ne s'en est pas tenu rigoureusement au mot à mot, mais qu'il a restitué fidèlement la pensée. Il écrit (D₄b):

Neque illud interpretandi genus, quod *παράφρασις*. neque quod *κατὰ πόδα* dicunt Graeci, secutus sum. Elegi medium quoddam (appellat *εμμηνεια*) quod non superstitiose verba adnumerans, fideliter sententiam inquirat.

De toute évidence, cet homme érudit a eu recours aux sources des théories littéraires, et il a remonté, au-delà des auteurs latins, jusqu'aux rhétoriciens grecs qui étaient déjà connus à cette époque. On a appliqué chez nous ce type de traduction aux traductions de grec en latin; mais pour la réception en langue polonaise, la forme la plus fréquente était la traduction-adaptation. Sur la méthode d'un tel travail, sur les réflexions afférentes, sur les opinions qui avaient cours alors, nous trouvons un passage intéressant écrit par un anonyme contemporain de Marycjusz, traducteur en langue polonaise des traités de Plutarque sur l'amitié. Dans sa préface à l'un de ces traités, *Przyjaciela od pochlebce jako rozeznać* (*Comment reconnaître l'ami du flatteur*, Cracovie, vers 1557), cet anonyme écrit (c. A2–A3):

Un jour, en lisant Plutarque, je suis tombé sur des livres qui disent comment reconnaître l'ami du flatteur et je les ai pris pour les traduire en polonais. Mais ensuite, quand j'ai demandé l'avis de gens instruits, ceux-ci m'ont conseillé

⁹ Cf. L. Pszczołowska, J. Puzynina, «Tłumacze Odrodzenia o swoich przekładach» (Les Traducteurs de la Renaissance sur leurs traductions), *Poradnik Językowy*, 1954, c. 9; B. Nadolski, «Dokoła prac przekładowych w XVI wieku» (Autour de traductions de XVI^e s.), *Pamiętnik Literacki*, 1952, c. 1/2.

d'écrire en prenant de Plutarque de qui pouvait bien convenir en polonais et en rejetant son ordonnance, de telle sorte que cela soit plus facile à lire pour tout un chacun [...]. Il est vrai qu'il explique plus loin ne parvenait pas à décider] que prendre de Plutarque et que refuser [...] Cependant, ayant délibéré en moi-même, j'ai écrit en recourant à d'autres auteurs et en beaucoup d'endroits, j'ai traduit comme mon simple polonais me portait [...] Si bien que je crois que je n'ai rien enlevé à la bonne écriture de Plutarque par mon étrange mélange ni par ma traduction propre et qu'en donnant libre cours à nos coutumes qui sont bien différentes des grecques, ainsi qu'aux exemples qui, chez les Grecs leur étaient particuliers et qui n'ont ni lieu ni raison d'être chez nous, je n'ai pu pourtant éliminé grande chose.

Ce traducteur a donc rejeté son intention primitive qui était de traduire le traité de Plutarque dans sa totalité et il s'est soumis à l'opinion de «gens instruits» qui se sont prononcés en faveur d'une adaptation de la traduction à l'intention du lecteur polonais, exprimant ainsi des conceptions empruntées aux milieux humanistes européens en ce qui concerne la traduction d'œuvres littéraires; ces conceptions préconisaient d'apporter des changements dans le texte de la traduction afin de l'adapter aux besoins d'un certain milieu. En usant d'une telle liberté, notre anonyme a introduit des insertions étrangères au texte original et il a polonisé divers détails. Des déclarations citées, il ressort qu'on connaissait chez nous divers types de traduction tant la traduction verbale, que fidèle ou libre.

Ces tendances libérales n'étaient pas le principe de rigueur, car il arrivait souvent que les mêmes écrivains, les mêmes poètes traduisent certaines œuvres fidèlement et qu'ils en modifient, qu'ils en remanient d'autres de façon sensible.

La situation se présentait de façon toute différente dans le domaine des traductions de textes bibliques où il fallait appliquer le principe de la fidélité, et même de la littéralité, quoiqu'ici également il y ait eu des hésitations soit pour le profit des exigences du polonais, soit dans le sens de la littéralité. En témoignent les différences des méthodes de traduction, d'une part dans la *Bible de Brest* et chez J. Wujek (qui se soucient de la beauté du texte polonais) et, de l'autre chez Budny (aux hébraïsmes si indigestes) ou, puis encore, chez «Smalcjusz» (*Nouveau Testament*, 1606) qui était partisan d'une littéralité extrême au détriment des règles du polonais.

Ces deux attitudes fondamentales — traduction fidèle ou traduc-

tion libre — ont été également appliquées, dans leurs variantes dans des traductions d'oeuvres poétiques. Nous ne rangeons cependant pas dans la catégorie de la traduction ces formes extrêmes d'assimilation des oeuvres qui apparaissent dans la démarche d'*imitatio* prescrite par les règles de la poétique lorsqu'on reprend la forme grecque en y mettant contenu propre — ce qu'on peut voir par exemple dans les odes pindariques de Szymonowic où en dehors de la structure formelle, il n'est rien resté de grec. Ce type d'assimilation appartient plutôt déjà, en effet, à la catégorie de l'imitation lointaine et entre dans la sphère d'un autre type de recherches.

De l'abondance des genres poétiques qui nous ont été transmis par la Grèce antique et qui se sont propagés en Europe, la Pologne a retenu des formes peu nombreuses en accordant une préférence évidente à certaines d'entre elles. Dans les genres monumentaux — tels l'épopée et le drame — on a fait de modestes tentatives; cependant, on a manifesté un plus grand goût pour les formes poétiques mineures comme l'anacréontique, l'épigramme, la bucolique. Ici, une motivation s'impose, qui est peut-être simplifiée, mais sans doute juste, selon laquelle on a privilégié chez nous les genres tels que l'épigramme ou l'anacréontique parce qu'ils correspondaient aux besoins des milieux culturels de cette époque, à leur vie sociale; nous attribuons le succès de la bucolique au penchant du grand nombre des lecteurs — la noblesse — pour la vie à la campagne et pour les ambiances champêtres. Par contre, les causes du peu d'intérêt pour le drame et l'épopée — des genres qui exigeaient une connaissance considérable du monde de l'Antiquité, une formation intellectuelle et un talent poétique — on peut les lire aussi dans l'avertissement d'Horace que répétait la poétique de la Renaissance: qu'on ne se mette pas sur le dos de trop lourdes charges et qu'on essaie ses forces sur des formes poétiques mineures.

La réception de la poésie grecque en Pologne a pris des formes diverses — on a imprimé des traductions étrangères en latin, on a édité des traductions autochtones, en latin et en polonais, on a procédé à des résumés, à des remaniements ou à des imitations et enfin, soit sur notre propre terrain, soit au sein de notre culture sont nées des tentatives d'analyses de l'élément épique; dans les académies, on a commenté, on a lu certains poètes et les

oeuvres de ceux-ci ne faisaient pas défaut dans les bibliothèques d'alors.

Si l'on veut apprécier l'étendue générale de cette réception, on peut la qualifier de modeste. Seuls, des genres peu nombreux ont été introduits en Pologne, mais certains d'entre eux — par exemple les bucoliques ou des oeuvres épiques comme les *Phénomènes* d'Aratos ou la *Batrachomyomachia* — ont atteint un niveau élevé et soutiennent la comparaison avec des traductions ou des adaptations européennes de ces genres littéraires.

Trad. par *Elisabeth Destrée-Van Wilder*